



## Institution Champfleury, les Trinitaires

Ecole catholique associée à l'État par contrat

### RAPPEL DES HORAIRES : Primaire et Maternelle :

	MATIN		MIDI		APRES-MIDI		SOIR	
	Ouverture	Fermeture	Ouverture	Fermeture	Ouverture	Fermeture	Ouverture	Fermeture
<b>Portail Maternelle</b>	8h00	8h45	11h30	11h45	13h15	13h30	16h30	16h40
<b>Portail Primaire</b>	7h45	8h30	11h45	<b>12h00</b>	X	X	16h30	<b>17h00</b>

Un enfant qui reste après **17h00** sera accompagné à l'étude ou à la garderie **payante** du soir. Il devra y rester jusqu'à 18h00.

Un enfant qui reste après **12h05** sera accompagné à la cantine, le repas **sera facturé** à la famille.

### PHOTOS DE CLASSES

**Le lundi 19 Septembre**, photos de groupes et individuelles, élèves du primaire, élèves de la maternelle. **Le lundi 03 Octobre**, photos de fratries.

### ETUDE ET GARDERIE

**Etude surveillée** pour les élèves du primaire et garderie pour les enfants de maternelle de 17h00 à 18h00 les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis.

Les parents viendront chercher les enfants à 18h00.

**Attention** sortie par le primaire (*côté place de l'église*) à **18h00**.

**L'étude et la garderie commenceront le mardi 30 Août 2022.**

# UNIFORME

**DU CP AU CM2**, un uniforme scolaire, celui de l'Institution Champfleury, est obligatoire au quotidien. **Tenue uniforme à commander** sur le Site Internet de notre partenaire *Acanthe Uniforme* : [www.acanthe-uniforme.com](http://www.acanthe-uniforme.com)

Cet uniforme scolaire comporte :

- Une jupe « aux genoux » (filles) ou un pantalon ou un bermuda « aux genoux » (filles et garçons) bleu marine (uni) (les joggings, les robes, etc, sont interdits, de même que la couleur noire).
- Un polo à manches courtes ou longues blanc, au blason de l'Institution.
- Un pull-over bleu-marine, au blason de l'Institution.
- Une veste, un blouson ou un manteau bleu-marine (uni, sans flochage et sans inscription, pas de couleur noire).
- Des chaussures « de ville » bleu-marines ou noires, ou des baskets bleu-marine ou noirs (les chaussures sans lanières derrière les talons sont interdites ainsi que fluo ou de couleurs vives).

Pour ce qui concerne les heures de sport, à partir du CP, l'uniforme scolaire comporte :

- Des chaussures de sport, conformes aux demandes des enseignants.
- Un short bleu marine ou, si nécessaire, un pantalon de jogging bleu-marine.
- Un tee-shirt blanc à manches courtes, au blason de l'Institution.
- Un sweat-shirt bleu-marine, au blason de l'Institution.
- Si nécessaire, une veste, un blouson ou un manteau bleu-marine (uni, sans flochage et sans inscription, pas de couleur noire).

La tenue de sport est strictement réservée à l'éducation physique et sportive, les enfants devront se changer systématiquement avant et après chaque séance. Prévoir un sac de sport.

**EN MATERNELLE**, les élèves portent une blouse bleu-marine au nom de l'Institution. En raison des fortes chaleurs, une circulaire précisera les périodes où les enfants seront autorisés à ne pas porter leur blouse.

**Blouse à commander** sur le Site Internet de notre partenaire *Acanthe Uniforme* :

[www.acanthe-uniforme.com](http://www.acanthe-uniforme.com)

## VACANCES SCOLAIRES ANNEE 2022/2023

<b>Toussaint</b>	Du 21/10/2022 au 07/11/2022
<b>Noël</b>	Du 16/12/2022 au 03/01/2023
<b>Vacances d'hiver</b>	Du 10/02/2023 au 27/02/2023
<b>Vacances de Pâques</b>	Du 14/04/2023 au 02/05/2023
<b>Ascension</b>	Du 16/05/2023 au 22/05/2023
<b>Fin des classes</b>	Le 04/07/2023

## DATES DES REUNIONS DES PARENTS : 17 heures

<b>PS – .....</b>	<b>Vendredi 02 Septembre</b>
<b>PS/MS – Mme MESTRE</b>	<b>Mardi 13 Septembre</b>
<b>MS/GS- Mme KRIEF</b>	<b>Mardi 13 Septembre</b>
<b>GS- Mme SAPERES</b>	<b>Jeudi 15 Septembre</b>
<b>ULIS école- Mme CAMASSEL</b>	<b>Mardi 27 Septembre</b>
<b>CPA et CPB - Mme FOUILLER et .....</b>	<b>Mardi 06 Septembre</b>
<b>CE1A et CE1B – Mr MGUYEN MARTINON et Mme NATOLI</b>	<b>Jeudi 1<sup>er</sup> Septembre</b>
<b>CE2A et CE2B – Mlle GALINDO et Mme DANIEL</b>	<b>Lundi 05 Septembre</b>
<b>CM1A et CM1B – Mme SROPOLLO et Mme MASQUIN</b>	<b>Jeudi 08 Septembre</b>
<b>CM2A et CM2B - Mme ALESSANDRI et Mr. JOSSELME</b>	<b>Vendredi 09 Septembre</b>
<b>CM2C/CM1C– Mr PUSTETTO</b>	<b>Mardi 30 Août (Nouveaux)</b>
	<b>Vendredi 02 Septembre (Anciens)</b>

*L'enfant devra être gardé à la maison Une surveillance toutefois sera assurée exceptionnellement jusqu'à 18 heures pour les familles qui n'auraient pas de moyen de garde.*

*Au-delà de cet horaire, les enfants seront raccompagnés dans la classe, ils retrouveront leurs parents.*

Nous vous remercions de l'attention que vous avez portée à la lecture de cette circulaire. Avec l'assurance de tout notre dévouement.

**Le directeur et l'Equipe Educative**